

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION WILAYA DE SETIF

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER MOHAMED BOUDIAF AIN-OULMENE

N° MATRICUL FISCAL : 098719289000516.

Avis d'attribution

Conformément à l'**art 65** du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementations des marchés publics et des délégations de service public, L'établissement Public Hospitalier Mohamed Boudiaf Ain-Oulmene annonce à tous les soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale pour la deuxième fois n° 01/2026 pour **acquisition et installation et mise en service d'équipements médicaux et accessoires et mobilier médical au cours de l'année 2026**

ayant pour objet: Paru sur le (BOMOP) et les quotidiens nationaux en arabe: "الحقيقة اليوم" en date du 06/08/2026 et en français « TRANSACTION D'ALGERIE » en date du 05/08/2026, ainsi que dans les journaux en ligne en arabe (algerie patriotique) en date du 09/08/2026 et en français "dz.elmodjaz" en date du 09/08/2026

Qu'après étude et évaluation des offres, l'attribution provisoire est faite comme suit:

lots	Soumissionnaire retenu	NIF	Montant De La Soumission En TTC après correction en (DA)	Critères de choix
- LOT 01: ACQUISITION ET INSTALLATION D' EQUIPEMENTS DE LA PEDIATERIE	infructueux			
-LOT 02: ACQUISITION ET INSTALLATION D' EQUIPEMENTS D' IMAGERIE MEDICAL ET ACCESSOIRES	SARL-GEET GENERAL ELECTRIQUE ELECTRONIQUE ET TECHNIQUE	000616097361491	2 613 240.00	Meilleure offre
LOT 03: ACQUISITION ET INSTALLATION D' EQUIPEMENTS HEMODIALYSE	infructueux			
- LOT 04: ACQUISITION ET INSTALLATION D' EQUIPEMENTS DE GYNECOLOGIE ET D'OBSTERIQUE	infructueux			
LOT 05: ACQUISITION ET INSTALLATION D' EQUIPEMENTS BLOC OPERATOIRE	SARL IMPOMED	099916000983870	9 639 000.00	Meilleure offre
LOT 06: ACQUISITION ET INSTALLATION D' EQUIPEMENTS D' EXPLORATION	infructueux			

Conformément à l'**art 82** du décret présidentiel No 15/247 mentionné ci-dessus; En cas de contestation du présent choix les soumissionnaires contestataire peuvent adresser leur recours auprès du comite des recours, dans un délai de **10 jours** à compter de la date de parution de cette annonce dans la presse national, et si le deuxième coïncide avec un jour férié ou de repos, le délai est prolongé au premier jour ouvrable suivant.

Le service contractant est tenu d'inviter les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur candidatures, offres technique et financiers à se rapprocher des services, au plus tard trois **(03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour les informer de ces résultat par écrit.